

La Chambre des Députés

Notion

Considérant :

- les discussions et échanges lors de l'interpellation du 21 janvier 2025 sur le sujet des violences fondées sur le genre;
- l'importance cruciale de promouvoir la santé affective et sexuelle, ainsi que de lutter contre les stéréotypes de genre et les inégalités structurelles au sein de notre société;
- que des mesures de prévention et d'accompagnement peuvent contribuer efficacement à protéger les enfants et adolescents et à promouvoir un environnement scolaire sain et inclusif ;
- les efforts déjà engagés dans la détection des signes avant-coureurs de violences et de discriminations, ainsi que dans la sensibilisation des communautés scolaires à ces thématiques ;

Félicite le gouvernement :

- pour les efforts constants réalisés dans la promotion de la santé affective et sexuelle;
- pour l'introduction de la fonction de *Délégué à la protection des élèves* au sein des lycées, garantissant un suivi spécifique pour les élèves en situation de vulnérabilité ;
- pour les initiatives visant à intégrer les thématiques de la *stéréotypisation des genres*, des *discriminations fondées sur les normes de genre* et des *inégalités entre les genres* dans les programmes scolaires.

Invite le gouvernement :

- à poursuivre et à renforcer le développement de programmes de sensibilisation en matière de la lutte contre la violence fondée sur le genre et en matière de la santé affective et sexuelle, en les adaptant spécifiquement aux besoins de l'éducation formelle et non formelle ;
- à généraliser et à développer les dispositifs de soutien, tels que le *Délégué à la protection des élèves*, dans l'ensemble du système éducatif, y compris au sein de l'enseignement fondamental ;
- à renforcer les mesures permettant de détecter précocement les signes de violence ou de discrimination et à informer le personnel éducatif sur les démarches appropriées.

Baum
G BAUM

Apostina

J. PAUL SARRAT

Nathalie
MORGENTHAUER